

Fiche technique du règlement des études du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Colmar

octobre 2016

Discipline : ORGUE

Nom du professeur : ESTELLE GERTHOFFERT

Description de la discipline: L'orgue, instrument à clavier et pédalier, est aussi considéré comme un instrument à vent, celui-ci distribuant l'air dans la multitude de tuyaux qu'il possède. L'enseignement au conservatoire est basé principalement sur l'apprentissage des pièces du répertoire. Un cursus sur mesure est proposé aux adultes, débutants ou non. La classe d'orgue dispose d'un orgue "Schwenkedel" de onze jeux et d'un orgue "Kern" de deux jeux. Il est cependant conseillé aux élèves du conservatoire la pratique de l'orgue au sein d'une paroisse par exemple, où ils auront la possibilité de toucher d'autres instruments et de s'exprimer pleinement à la fois comme soliste et accompagnateur.

Modalités d'admission : TEST D'ADMISSION

Limite d'âge inférieure : 7 ans

Limite d'âge supérieure : aucune

Cycle	Durée	Temps de cours hebdomadaire	Contenu	Objectifs	Modalités d'examen de fin de cycle
1er cycle	3 à 5 ans	30 minutes	Pratique individualisée de l'orgue	Constituer les bases de la pratique musicale tout en construisant la motivation et la méthode	1 œuvre imposée 6 semaines avant l'examen (vacances à ajouter le cas échéant) + 1 pièce au choix travaillée pendant l'année. Durée totale: 10 minutes maximum
2ème cycle	3 à 5 ans	30 minutes (40 minutes en 3e année)	Acquisition de connaissances musicales en relation avec les pratiques du cursus	Contribuer au développement musical personnel par l'appropriation et l'acquisition des bases d'une pratique autonome	1 œuvre imposée 6 semaines avant l'examen ((vacances à ajouter le cas échéant) + 1 ou plusieurs pièce(s) au choix travaillée(s) pendant l'année. Durée totale: 15 minutes maximum.
3ème cycle à orientation amateur (COA)	1 à 3 ans	45 minutes	Contenu du cursus élaboré suivant les compétences nécessaires pour l'exercice des pratiques amateurs	Accès à une pratique autonome, acquisition des connaissances structurées	3 pièces choisies par la Directrice à partir d'une liste de 10 pièces travaillées durant le cycle 5 semaines avant l'examen. Durée totale : 20 minutes maximum.
3ème cycle à orientation professionnelle (COP)	2 à 3 ans	1 heure	Pratique soutenue dans la discipline ORGUE	Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle	1 pièce imposée +. 1 pièce choisie dans le réservoir d'œuvres + 1 ou plusieurs pièces . Le programme doit être de styles musicaux variés. Durée totale : 30 minutes maximum. Voir règlement du DEM en réseau.
perfectionnement à orientation amateur (POA)	1 an renouvelable sur entretien	45 minutes	Projet personnel	Développer l'autonomie de l'élève et élargir son champ de compétences	Le choix des œuvres est libre. Le candidat peut présenter des pièces aussi bien solistes que des pièces en accompagnement. Le programme, adapté à son projet personnel, ne doit pas dépasser 30 minutes.
perfectionnement à orientation professionnelle (POP)	1 an renouvelable sur entretien	1 heure	Confirmer la capacité de l'étudiant à suivre un enseignement supérieur	Préparer l'étudiant à l'accès aux structures d'enseignement supérieur	Le choix des œuvres est libre. Le candidat peut présenter des pièces aussi bien solistes que des pièces en accompagnement. Programme : 30 minutes maximum